



**Le présent document a été conservé et
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.

The background of the page features a series of overlapping, wavy, semi-transparent red shapes that create a sense of movement and depth. These shapes are set against a white background, with the red tones ranging from deep maroon to light pinkish-red. The overall effect is modern and dynamic.

LA VOIE VERS LA PROSPÉRITÉ

SOMMAIRE

CONSEIL CONSULTATIF EN MATIÈRE
DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE
Le 6 février, 2017

Deuxième vague de recommandations du Conseil

Le Conseil consultatif en matière de croissance économique est opérationnel depuis dix mois avec pour mandat de recommander des idées audacieuses qui amélioreront grandement la trajectoire de croissance économique du Canada. Le Conseil se concentre sur des idées applicables qui favoriseront une croissance inclusive pour tous les Canadiens, avec pour objectif de générer 15 000 \$CAN additionnels en revenu réel médian des ménages avant les taxes au-dessus de la trajectoire de référence actuelle d'ici l'année 2030.

Le Conseil a lancé sa vague initiale composée de trois recommandations spécifiques en octobre 2016. Comme décrit plus en détail dans le rapport d'introduction qui accompagne ces recommandations, le Canada fait face à des difficultés économiques importantes, y compris une population au vieillissement plus rapide et un niveau de productivité obstinément faible. Au cours des années à venir, des changements technologiques sans précédent, qui présentent un grand ensemble de possibilités mais aussi le potentiel d'un important déplacement de la main-d'œuvre, accompagné d'un environnement politique, économique et commercial global incertain, rendront la tâche de répondre à l'objectif de croissance inclusive que nous avons fixé encore plus urgente et complexe.

Ayant ce contexte à l'esprit, le Conseil a décidé de se concentrer sur la formulation de moins d'une douzaine de recommandations qui, ensemble, ont le potentiel de propulser l'économie canadienne sur une voie de croissance plus rapide et plus inclusive. Ces recommandations ont été formulées par des groupes de travail organisés autour des fondements de notre économie nationale – les compétences et le taux de participation au marché du travail, l'innovation, l'infrastructure et l'investissement en capital, et l'environnement de marché concurrentiel. En formulant ses recommandations, le Conseil a tenu compte de la propre évaluation du gouvernement de ses capacités existantes et les secteurs où il pourrait bénéficier d'un soutien additionnel. Notre parti pris était de mettre en avant des idées qui pourraient être rapidement mises en œuvre au lieu de réaliser un examen exhaustif de chaque possibilité.

Dans leur ensemble, nos recommandations ont des propriétés communes : elles réinventent le rôle du gouvernement (en particulier, celui de rassembleur et de catalyseur ainsi que celui d'investisseur), et elles encouragent la souplesse nécessaire pour soutenir le rythme d'un monde à évolution rapide. S'il est vrai que certaines de nos initiatives pourraient être plus controversées que d'autres, nous sommes convaincus que le tout est plus grand que la somme des parties individuelles, car elles se renforcent mutuellement. Tout comme les « outils d'une boîte à outils », ces recommandations peuvent servir de concert et dans l'intention stratégique d'accélérer radicalement la croissance, comme nous l'avons illustré en utilisant l'exemple du secteur canadien de l'agriculture et des aliments.

De plus, plutôt que de publier un seul grand rapport, nous avons choisi de publier un ensemble de notes de service courtes dont chacune est centrée sur une recommandation. Nous voulions publier nos propositions lorsqu'elles sont prêtes, faire preuve de pragmatisme plutôt que de chercher à frapper un grand coup. Notre première vague de recommandations d'octobre 2016 comprenait une proposition afin de jeter les bases d'une croissance inclusive et d'une productivité accrue à l'aide d'une banque et d'une stratégie d'infrastructure nationales, une autre afin d'augmenter considérablement les investissements mondiaux directs et indirects au Canada par l'entremise d'une agence d'investissement direct étranger, et une troisième sur l'immigration – accroître l'immigration, en particulier les immigrants de la composante économique et simplifier l'immigration afin de faciliter l'arrivée de talents de grande qualité.

Aujourd'hui, le Conseil publie sa deuxième vague de recommandations, qui s'appuie sur notre première vague et nous aide à nous rapprocher de l'objectif de croissance inclusive que nous avons fixé. Ensemble, ces recommandations ont le potentiel d'accélérer considérablement le rythme et l'extensibilité de notre écosystème d'innovation, de réembaucher plus de Canadiens au sein de la main-d'œuvre et de mieux les préparer aux emplois de demain, d'améliorer notre capacité de compétitionner et de gagner dans quelques secteurs de l'économie globale où le Canada est avantagé, et de renforcer et de diversifier nos partenariats commerciaux.

En particulier, le lancement d'aujourd'hui comprend trois recommandations détaillées. . .

- Exploiter l'innovation afin d'accroître la productivité et aider les nouvelles entreprises à se développer plus rapidement, y compris cinq sous-recommandations visant à améliorer l'écosystème d'innovation.
- Accélérer la création d'un effectif canadien hautement qualifié et résilient en mettant en place un « laboratoire des compétences futures ».
- Libérer le potentiel de croissance de secteurs clés comme le secteur agroalimentaire.

. . . et deux recommandations plus générales pour lesquelles le Conseil a déterminé des possibilités précises, mais a jugé que le gouvernement était mieux placé pour élaborer le plan de mise en œuvre détaillé

- Positionner le Canada plus efficacement en tant que plaque tournante mondiale centrale.
- Puiser dans notre potentiel économique au moyen d'une plus grande participation au marché du travail.

Le Conseil continuera de conseiller le gouvernement à ce sujet et d'autres en 2017.

Favoriser la croissance inclusive

Le mandat et l'objectif du Conseil sont de développer un ensemble de recommandations de politiques qui favoriseront une croissance inclusive d'une manière qui profitera à tous les Canadiens. Nous avons évalué notre portefeuille d'idées en fonction de trois dimensions :

- Fera-t-elle « bouger les choses » en matière de croissance du revenu, tout en augmentant la production globale, et nous rapprocher de notre objectif de générer 15 000 \$ additionnels en revenu réel médian des ménages au-dessus de la trajectoire de référence prévue d'ici 2030?
- Favorisera-t-elle la croissance économique de façon constante et au fil du temps – à court, à moyen et à long terme?
- Favorisera-t-elle une croissance inclusive (c'est-à-dire pas seulement pour les plus favorisés)?

Le troisième critère est particulièrement important. Le Conseil croit que le fait de favoriser une croissance plus inclusive est non seulement conforme aux valeurs canadiennes, elle est essentielle à la durabilité de toute stratégie. Ce n'est que par la prospérité partagée que nous pouvons accroître la capacité de consommation de notre économie, d'assurer une plus grande stabilité sociale et politique et de réduire le besoin d'une intervention gouvernementale.

Afin de tester le caractère inclusif, nous avons demandé si notre portefeuille respecte deux objectifs. À court terme, les idées devraient améliorer le bien-être financier et la mobilité ascendante pour les Canadiens à faible revenu, aider les Canadiens vulnérables à participer davantage à l'économie, renforcer la résilience des travailleurs canadiens, maintenir ou agrandir l'infrastructure publique et de créer les conditions nécessaires afin que l'entrepreneuriat puisse prendre racine. À long terme, les idées devraient créer un environnement plus productif et favorisant la création d'emplois qui ouvre des débouchés économiques pour tous les Canadiens.

Mobiliser les canadiens

Tout au long de ce processus, le Conseil s'est donné comme priorité de consulter un large éventail d'intervenants et a reçu des commentaires provenant des secteurs public, privé et universitaire et de plusieurs industries. Le Conseil a tenu des réunions et des entrevues avec les intervenants provenant de plus de 130 organisations, y compris des établissements d'enseignement, des grandes sociétés, de petites et moyennes entreprises, des organismes gouvernementaux, des groupes de réflexion et des centres de recherche et de politique internationale. Le Conseil a également tenu neuf tables rondes partout au Canada sur des sujets incluant le développement économique des Premières nations, la formation axée sur des compétences et l'innovation. Ce processus de participation s'est poursuivi depuis la première vague de recommandations.

NOTRE DEUXIÈME VAGUE DE RECOMMANDATIONS

Recommandations détaillées

1. Exploiter l'innovation afin d'accroître l'ampleur et la croissance

Le Canada a besoin de renforcer considérablement sa capacité d'innovation, notamment en fournissant un soutien accru pour la commercialisation de nouvelles idées et en facilitant le développement nécessaire afin d'exploiter pleinement ces idées. Dans l'économie axée sur les connaissances d'aujourd'hui et de demain, il n'est pas suffisant d'avoir une excellente idée, cette idée doit être mise en œuvre rapidement sur le vaste marché mondial. Bien que les entrepreneurs et les entreprises concurrentielles à l'échelle mondiale représentent les meilleures sources de ces innovations qui créent des emplois, leurs perspectives peuvent être améliorées par un « écosystème » d'innovation plus robuste et plus propice. Pour y parvenir, nous formulons cinq sous-recommandations spécifiques :

- Simplifier l'immigration afin de faciliter l'arrivée de talents de grande qualité.
- Catalyser la création de « marchés d'innovation » dirigés par des entreprises dans lesquels les chercheurs et les nouveaux entrepreneurs travaillent avec les clients d'entreprises et du gouvernement afin de régler des défis relatifs à la croissance.
- Augmenter le bassin des capitaux de développement pour s'assurer que les entreprises aient suffisamment de capitaux pour se développer et un accès à des investisseurs qui peuvent fournir des conseils et d'autres services à valeur ajoutée.
- Modifier la politique d'approvisionnement du gouvernement afin de passer d'un système d'approvisionnement stratégique axé sur les exigences à un qui est axé sur les valeurs, où le gouvernement et les autres acteurs du secteur public deviennent des premiers clients importants afin de mettre à l'essai et de valider des solutions novatrices canadiennes.
- Examiner et rationaliser les programmes actuels d'innovation axés sur les entreprises d'aujourd'hui, développant ceux dont l'incidence est prouvée et veillant à ce que la gamme de programmes offerts appuie efficacement une stratégie moderne d'innovation.

2. Bâter un effectif qualifié et résilient avec un « laboratoire des compétences futures »

Une partie essentielle de notre objectif de croissance inclusive consiste à préparer les travailleurs à des changements structurels majeurs à l'horizon, par exemple l'automatisation des emplois et la croissance de l'« économie des emplois temporaires ». Le Canada a besoin de nouvelles méthodes pour préparer les travailleurs. Nous recommandons la création d'un « laboratoire des compétences futures », un organisme non politique à but non lucratif conçu pour promouvoir et faciliter le développement des compétences de la prochaine génération. Ce laboratoire appuierait et cofinancerait des approches novatrices de perfectionnement des compétences, identifierait et diffuserait de nouvelles sources de renseignements sur les compétences du secteur et de l'industrie requises en plus du marché de travail général, aiderait à définir des objectifs nationaux clairs pour le perfectionnement des compétences, et ferait la promotion de l'échange de renseignements avec des organismes gouvernementaux et des institutions du secteur privé actifs dans ce domaine. L'objectif de cette nouvelle entité ne serait pas de remplacer les institutions existantes, mais de mieux les préparer à accomplir leurs tâches en comblant les écarts en matière de renseignements sur le marché et en fournissant un centre d'échange neutre pour des perspectives essentielles et des pratiques exemplaires.

3. Libérer le potentiel de croissance de secteurs clés

Le Canada a des points forts dans des secteurs essentiels, par exemple le secteur agricole et alimentaire, le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, le secteur des minéraux et des métaux, le secteur des soins de santé et des sciences de la vie, le secteur de la fabrication de pointe, le secteur des services financiers, le secteur du tourisme et le secteur de l'éducation. Mais une grande partie de notre potentiel demeure inexploité, retenu par des politiques (par exemple, une réglementation excessive) et d'autres obstacles à la croissance (par exemple, les pénuries de travailleurs spécialisés, l'infrastructure physique inadéquate). Le Conseil recommande au gouvernement d'adopter, de concert avec le secteur privé, une approche ciblée pour éliminer des obstacles à la croissance – libérant ainsi le potentiel important de secteurs clés. Cette approche comprendrait l'établissement d'aspirations audacieuses et ambitieuses pour le secteur, et l'exploitation de la nouvelle boîte à outils comprenant des instruments de politique que le Conseil a recommandés (par exemple, la Banque de l'infrastructure et les marchés de l'innovation).

Nous avons mis en évidence le secteur agricole et alimentaire à titre d'exemple où le Canada a un potentiel important de croissance et d'amélioration des exportations et l'occasion de devenir le chef de file mondial de confiance en matière d'alimentation sécuritaire, nutritive et durable pour le 21^e siècle. Le Conseil recommande de mettre cette nouvelle approche à l'essai dans le cadre du développement sectoriel de l'agroalimentaire, pour ensuite la reproduire dans cinq à sept autres secteurs à potentiel élevé.

Recommandations générales

De plus, comme mentionné, le Conseil a identifié deux recommandations générales dans lesquelles le gouvernement se trouve en meilleure position pour préciser les interventions en matière de politique et les prochaines étapes. Ces deux recommandations ont le potentiel d'une incidence importante sur la croissance inclusive.

- **Positionner le Canada comme un partenaire commercial global de choix** en cultivant et en améliorant nos relations commerciales nord-américaines; en renforçant nos liens avec trois grandes économies à croissance rapide (la Chine, le Japon et l'Inde); investir plus fortement afin de mettre à niveau notre infrastructure commerciale (par exemple, les ports, les aéroports et les autoroutes); et positionner le Canada de manière à ce qu'il bénéficie au maximum des flux commerciaux multilatéraux et à gérer les perturbations éventuelles du commerce.
- **Puiser dans notre potentiel économique par une plus grande participation de la main-d'œuvre** à l'aide d'initiatives adoptées à des groupes sous représentés. Nous avons abordé quatre de ces groupes : les femmes avec des enfants de moins de 16 ans, les Canadiens âgés, les Canadiens à faible revenu et peu qualifiés et les Canadiens autochtones. Les idées éventuelles comprennent des programmes de recyclage et un cadre légal qui répond à l'« économie des emplois temporaires ». Nous voyons également une occasion de mobiliser des talents en augmentant le nombre de femmes occupant un poste de direction, par exemple à travers un défi d'entreprise de la diversité des genres.

En conclusion

Ce Conseil a mis en place à titre de mesure clé de succès l'objectif de générer 15 000 \$ de plus en revenu médian des ménages au-dessus des prévisions actuelles d'ici l'année 2030. Réaliser une telle aspiration ambitieuse, malgré les changements économiques et sociaux rapides, nécessitera une action ciblée, persévérante et concrète. Il faudra également continuer de surveiller les progrès réalisés afin de pouvoir mettre fin à des programmes inefficaces. Ce Conseil croit que des initiatives audacieuses et qui se renforcent mutuellement, comme celles publiées aujourd'hui et en octobre dernier, peuvent aider à reprendre la trajectoire économique de notre pays et nous aider à réaliser la croissance inclusive qui fournira le fondement le plus solide pour la future prospérité de notre nation. ■